



Certificat

CERTIFICAT HVE – N°HVE-5541

AFNOR Certification certifie que l'exploitation

EI LAPEYRE PHILIPPE

Le Roc

FR-24170 SAINT-POMPONT

N° SIRET : 393 005 905 000 12

a été reconnue comme étant une

**EXPLOITATION DE HAUTE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE**

Au titre des articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime,
pour la totalité de la production de l'exploitation soit les activités d' :

VITICULTURE, ARBORICULTURE ET ELEVAGE DE PALMIPÈDES

Cette certification est délivrée à l'exploitation, dans le cadre de sa participation à la
**certification collective HVE Nouvelle Aquitaine pilotée par la Chambre Régionale
d'Agriculture de Nouvelle Aquitaine** et sous réserve du respect des exigences des seuils
des indicateurs de performance environnementale.

La première période de production auditée concerne la campagne du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Début de validité : 01/07/2022

Fin de validité : 30/06/2025

Julien NIZRI

Directeur Général d'AFNOR Certification

La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées à l'article 10 du décret n° 2011-894 du 20 juin 2011
relatif à la certification environnementale des exploitations agricoles.

Le certificat, propriété de l'organisme certificateur, doit lui être restitué sur simple demande.

Seul l'original de ce certificat est valable.

Par décision du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire en date du 16 février
2012,

AFNOR Certification, est agréé au titre des dispositions des articles D. 617-19 et R. 617-28 du code rural et de la pêche maritime
depuis le 22 février 2012 pour des périodes renouvelables de quatre ans.

CERTIF 1428.5b 02/2020